

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, je pose maintenant la question de privilège, et voici pourquoi: A maintes reprises, une pareille question adressée au ministre qui a fait la déclaration originale a été jugée irrecevable parce qu'elle ne relevait pas de lui. On m'a dit que je ne pouvais poser des questions qu'au ministre responsable. Pourtant, ici aujourd'hui, le ministre du Revenu national n'a-t-il pas répondu à une question posée au ministre des Postes?

Monsieur l'Orateur, je crois comprendre pourquoi le ministre des Postes ne répond pas aux questions: il en est incapable. Mais si on laisse un ministre se charger de répondre à la place d'un autre, j'exige que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social s'engage à tenir la promesse qu'il a faite et qu'ont appuyée le premier ministre, le ministre des Transports, le ministre des Finances et d'autres. Selon moi, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, qui est l'auteur de cette déclaration, est le ministre responsable devant les mineurs du Cap-Breton, et je lui demande de remplir son engagement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il ne faudrait pas s'engager dans un débat là-dessus. La présidence s'est prononcée sur le rappel au Règlement. Le député de Cap-Breton-Sud a fait valoir un argument qu'il a déjà présenté et que je comprends, mais malheureusement pour lui et pour d'autres députés qui pourraient se trouver dans sa situation, il existe des précédents à l'appui de ma décision.

Il n'y a pas lieu, je crois, d'entreprendre une longue discussion sur ce point, étant donné surtout qu'à peine une demi-heure est réservée aux questions aujourd'hui et que le temps passe.

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire que je vais poser au premier ministre. Le ministre voudrait-il remettre le portefeuille du ministre des Postes au ministre du Revenu national?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

### L'IMMIGRATION

#### LE TRANSPORT DES MENNONITES DU MEXIQUE AU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. George Muir (Lisgar):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le minis-

[M. l'Orateur.]

tre est-il maintenant en mesure de donner à la Chambre le résultat de l'enquête menée par son ministère sur l'entrée au Canada de travailleurs mennonites mexicains?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je répondrai demain. Je crois avoir en main un rapport sur cette affaire, mais j'en informerai la Chambre demain.

### LA RADIODIFFUSION

#### LES NORMES DE PROPRIÉTÉ ET LES DÉCISIONS RELATIVES AUX CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État. Au sujet de la demande de la station de radio CHUM d'assurer l'exploitation de la station de radio CFRA, l'honorable représentante vérifiera-t-elle, si elle ne l'a déjà fait, les multiples normes de propriété qui pourraient influencer sur la décision?

**L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a déjà fait une déclaration. Comme le député le sait, le BGR en arrive librement à une décision après avoir tenu une audience au sujet d'une demande.

[Plus tard]

**M. Bell:** Tout en n'étant pas trop sûr de bien comprendre la réponse du ministre, compliquée qu'elle était par des réponses à d'autres questions, je demanderais à l'honorable représentante de bien se renseigner au sujet de cette décision, de voir si on a bien tenu compte de cette multiplicité de droits d'auteur et des promesses faites aux employés de CFRA à ce moment-là.

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Rien ne me fait croire que le bureau des gouverneurs de la radiodiffusion n'a pas tenu compte de tout ce qui importait.

**M. Bell:** Le ministre s'en assurerait-il?

**L'hon. Mlle LaMarsh:** Je ne crois pas qu'il me revienne de demander au bureau s'il a bien fait son travail. Si le député a des preuves du contraire, j'étudierai la chose. Mais, à mon sens, il ne convient pas de demander au bureau, d'une façon aussi générale, s'il remplit bien ses fonctions